

**AVIS PUBLIC
(Entrée en vigueur)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 350-110

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 août 2020**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 350-110** modifiant le règlement numéro 350 en ce qui a trait aux zones 2153-M-04, 2129-M-04 et 2150-M-04, afin de créer la zone d'utilisation commerciale 2153-C-04 à même la totalité du territoire incluse dans la zone d'utilisation mixte 2153-M-04 et une partie du territoire incluse dans les zones d'utilisation mixte 2129-M-04 et 2150-M-04.

Ce règlement est entré en vigueur le 27 août 2020, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 2 septembre 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière